



Villejust Informations

A la Une ...

FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs de Villejust a célébré la fin de l'année scolaire par sa fête mêlant structures gonflables (toboggan, joutes, parcours jungle, chenille, espace dauphin), jeux de plein air (football, course de sac,...), parcours motricité, jeux d'eau et différents stands (chamboule-tout, maquillage, pêche à la ligne), le mercredi 25 juin dernier.

Par une belle journée ensoleillée, les enfants ont pu commencer à accéder aux structures dès 10h30, et ce jusqu'à 12h00, puis ils ont pique-niqué dans la bonne humeur pour pouvoir reprendre de 14h00 à 18h30 les différents jeux proposés pour la journée.

A partir de 19h30 un grand barbecue avec les parents, les enfants et les animateurs a été organisé. C'est dans un climat de convivialité et de bonne humeur que tous les participants venus nombreux, ont pu échanger sur les activités proposées par l'Accueil de Loisirs tout au long de l'année.

La fête s'est terminée à 21h30.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 5
Cadre de vie	6 à 7
Associations, Loisirs	8 à 11
Infos pratiques	11 à 12

MAIRIE FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

En raison des jours fériés à venir,
l'ensemble des services municipaux
seront fermés :

- Le lundi 14 juillet 2014 *Fête Nationale* (férié)
- Le vendredi 15 août 2014 *Assomption* (férié)

Pendant la période estivale, les services
administratifs de la mairie seront fermés :

- Les samedis 12, 19 et 26 juillet 2014
- Les samedis 2, 9, 16 et 23 août 2014

La Bibliothèque sera fermée du lundi 4 août au
vendredi 30 août 2014 inclus.



NAVETTE MARCHE DE LONGJUMEAU

Comme tous les ans, le service de navette du
mercredi matin pour le marché de Longjumeau sera
interrompu au mois d'août.

La dernière navette sera effectuée le **mercredi
30 juillet prochain.**

**Le service ne sera donc pas assuré les mercredis 6,
13 et 20 août 2014.**

La navette reprendra **le mercredi du 27 août 2014.**



LA POSTE : ATTENTION !!!



LA POSTE

Votre facteur vous a déposé un avis de
passage pour un objet suivi, Lettre
Recommandée ou Colissimo.

A partir de 15h00, cet envoi est à votre
disposition au

CENTRE COURRIER DE COURTABOEUF
7, avenue de la Baltique
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE
(Parc d'Activités de Courtaboeuf)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

**NE PAS SE RENDRE A LA POSTE DE VILLEBON
Place de la Mairie**



CARTE IMAGINE'R ET OPTILE

La municipalité participe aux frais de la Carte
Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la
terminale et BEP/CAP).

**Pour 2014/2015, la subvention municipale est
de 70€.**

**Les personnes concernées peuvent s'adresser
au service scolaire au 01.69.31.74.42.**

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de
cette subvention devront être déposées **avant le
16 novembre 2014 :**

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la
carte

**A PARTIR DU 17 NOVEMBRE 2014, PLUS AUCUN
DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.**

■ Informations administratives

CARTE SCOL'R



Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARÉ » sont téléchargeables sur notre site Internet www.mairie-villejust.fr et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2013-2014 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Général de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être tamponnés par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s) avant la fermeture de l'établissement et **déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Général.**

La participation familiale par élève pour 2014-2015 s'élève à **111 €**.
La subvention municipale pour l'année 2014-2015 est de **80 € par enfant**.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées **avant le 16 novembre 2014**, à savoir :

- photocopie de la carte SCOL'R 2014-2015
- RIB



A PARTIR DU 17 NOVEMBRE 2014, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



SECHERESSE 2009

NON RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SINISTRES

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

La commune de Villejust s'est mobilisée, avec d'autres communes du département de l'Essonne, du Val de Marne et des Yvelines, afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté interministériel du 13 décembre 2010, en ce que l'état de catastrophe naturelle lié aux événements de sécheresse intense intervenus sur notre territoire en 2009 n'avait pas été reconnu.

Si le recours initié par notre commune devant le Tribunal Administratif de Versailles, actuellement en procédure d'appel devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles, **n'a pas encore été couronné de succès**, en revanche, **le Tribunal Administratif de Melun a reconnu l'illégalité de cet arrêté dans le cadre de certaines actions diligentées par notre cabinet d'avocat, au nom d'autres communes.**

Ces jugements du Tribunal Administratif de Melun, en date du 14 mai 2014, sont les premières décisions, émanant d'un juge administratif, donnant satisfaction à des collectivités publiques touchées par des mouvements différentiels de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de 2009.

Naturellement, notre cabinet d'avocat ne manquera pas de se prévaloir de ces jugements au soutien de l'argumentation développée au nom et pour le compte de la commune de Villejust.

Je tiens également à vous assurer que tous les moyens sont mis en œuvre pour parvenir, dans la mesure du possible, à une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'Etat s'agissant de la sécheresse anormale de l'année 2009.

Le Maire,
Serge PLUMERAND.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

FIXER à 13 le nombre de membres au sein du CCAS, répartis comme suit :

Le Maire, Président de droit, 6 membres élus au sein du Conseil Municipal et 6 membres nommés par le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

DECLARER, élus et installés les membres du Conseil Municipal au sein du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

CREER les Commissions Municipales et **DESIGNER** ses membres, le Maire étant Président de droit

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

DESIGNER les membres élus à la Commission de Révision des Listes Electorales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

DESIGNER les membres élus à la Commission Menus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

Par 16 voix Pour, 0 voix Contre et 2 abstentions, décide de

DRESSER une liste de 32 noms, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ELIRE le Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres ainsi que les membres élus titulaires et suppléants de ladite commission

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

DESIGNER Mr Igor TRICKOVSKI, en tant que délégué au Comité National d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ATTRIBUER une récompense sous forme de bons d'achat aux lauréats du concours annuel des maisons et jardins fleuris

FIXER les montants de ces bons d'achats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ADOPTER les tarifs applicables à la Fête du Village du 13 septembre 2014

CREER une régie spécifique temporaire pour permettre l'encaissement du produit des ventes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

AUTORISER Mr le Maire, à recruter des agents non titulaires de remplacement, occasionnels ou saisonniers suivant les réglementations en vigueur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

Par 16 voix Pour, 0 voix Contre et 2 abstentions, décide de

INSTITUER la Déclaration Préalable sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux de ravalement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

DONNER un accord de principe à la rétrocession de la voirie principale de dessert de l'opération d'aménagement, rue de Saulx, réalisée par l'IMMOBILIERE 3F dès que l'Association Syndicale Libre sollicitera la commune à l'achèvement des ouvrages

ETUDIER les conditions de rétrocession après réception

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

APPROUVER la convention de Projet Urbain Partenarial entre la Commune et la société WINDSOR et **AUTORISER** Mr le Maire à la signer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

S'ENGAGER à prendre les dispositions nécessaires pour permettre la réalisation d'un minimum de 49 logements locatifs sociaux pour la période triennale 2014-2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

Par 16 voix Pour, 0 voix Contre et 2 abstentions, décide de

INSTITUER le Droit de Préemption Urbain renforcé, au profit de la commune, sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

Par 16 voix Pour, 0 voix Contre et 2 abstentions, décide de

ANNULER et **REPLACER** la délibération du 30/01/2014 relative à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme afin de prendre en compte les remarques de Mr le Préfet, dans le cadre du contrôle de légalité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ADOPTER le vœu, quant à la recomposition territoriale de l'intercommunalité, attendue pour le 1^{er} janvier 2016, à adresser à Messieurs les Préfets de Paris, Préfet de la Région Ile-de-France et Préfet de l'Essonne.



JADE – « JEUNES AIDANTS ENSEMBLE »



Jade souhaite donner la parole à des enfants, des adolescents et des jeunes adultes s'occupant au quotidien d'un proche en difficulté de vie afin de sensibiliser public et professionnels socio-médicaux à cette problématique.

Le Réseau de Santé SPES en partenariat avec l'Association Française des Aidants, et en collaboration avec la réalisatrice Isabelle Brocard, met en œuvre l'initiative Jade - Jeunes aidants ensemble qui a pour objectifs de repérer ces jeunes, de les rendre visibles en leur donnant la parole, de réfléchir à des outils de mieux-être à partir de cette parole et de contribuer à modifier le regard de la société sur la prise en charge de la dépendance et sur la jeunesse.

Dans ce cadre, et avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne, Jade met en place des **ateliers audiovisuels d'expression libre GRATUITS pour de jeunes aidants âgés de 8 à 22 ans.**

Ces séjours, encadrés par des professionnels du cinéma, se dérouleront en Essonne au cours du 1er semestre 2014 - 2015. Les inscriptions s'étendent jusqu'à fin septembre 2014.

En plus des ateliers vidéo, le dispositif prévoit l'ouverture d'un site d'échange et de diffusion, la réalisation par une cinéaste d'un documentaire sur ce thème, des sessions de formation pour les professionnels.

Contacts :

Tél. : 01 64 99 08 59

www.jeunes-aidants.fr

contact@jeunes-aidants.fr

facebook.com/jeunesaidants

CAMPAGNE

« SEXUALITE, CONTRACEPTION, AVORTEMENT : un droit, mon choix, notre liberté »

Le Conseil Régional Ile de France lance la campagne 2014 jusqu'au 22 juin

Pour cette cinquième édition (27 mai au 9 juin) et comme les années précédentes, la campagne se décline dans le métro et les gares d'Ile-de-France par un affichage 4x3, des panneaux et par une présence sur différents sites web.

Depuis 2008, cette campagne vise donc à aider les Franciliennes et les Franciliens à mieux connaître leurs droits en matière de sexualité, de contraception et d'avortement, et à inciter les personnes désireuses d'obtenir une information à **contacter la plateforme téléphonique (tél. : 01.47.00.18.66)**. Le fonctionnement de cette plateforme fait l'objet d'une convention triennale entre la Région et le Planning familial.



GUIDE DES BASES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS



La Région Ile-de-France vient d'éditer une version actualisée des bases régionales de plein air et de loisirs. Etendu sur 3 000 hectares, ce véritable archipel nature accueille chaque année des millions de visiteurs en quête de loisirs, de détente, d'aventure sportive ou tout simplement de grands espaces naturels préservés. Les possibilités d'accueil, à la journée ou en séjours y sont nombreuses, tant pour les familles que pour les groupes.

Vous trouverez également, au centre du guide, **un programme pour 2014 avec une sélection d'événements organisés sur chacune des bases de plein air et de loisirs.** Le public y est attendu nombreux.

Vous pouvez retirer ce guide à l'accueil de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

ENVIRONNEMENT

UNE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! CE QUE FAIT LA VILLE, CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE...

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs ; c'est aussi un enjeu quotidien. Fidèle à ses objectifs en matière de développement durable, notre ville agit concrètement dans ce domaine ; les services municipaux sont à l'œuvre tous les jours pour rendre Villejust agréable à vivre.

Mais le service public ne peut pas tout :

Garder sa ville propre, c'est aussi une attitude citoyenne à adopter.

Soyons honnêtes, il n'est pas rare à Villejust, comme ailleurs, de voir des mégots de cigarettes joncher le sol, des déchets agrémenter les pelouses d'un parc, des déjections canines fleurir sur les trottoirs ou pire des tessons de bouteilles garnir dangereusement la chaussée ou un aire de jeux pour enfants, sans oublier le vol de plantations, tant d'incivilités dues au comportement de quelques-uns, qui ternissent le cadre et la qualité de vie de notre commune.

Prenons note de ce qui est fait et de ce que chacun, à sa mesure, peut faire.

Sauveur CONCORDIA

Connaissez-vous la durée de vie des déchets dans la nature ?

Mouchoir en papier	3 mois	Huile de vidange	5 à 10 ans
Journal	3 à 12 mois	Planche en bois peint	13 à 15 ans
Allumettes	6 mois	Boîte de conserve	50 ans
Pelure de fruit	3 à 6 mois	Objet en polystyrène	80 ans
Mégot	1 à 2 ans		
Chewing-gum	5 ans		

Quelques exemples à ne pas suivre



FÊTE DE LA RÉCUP' – EDITION 2014



Dans le cadre des journées du patrimoine et fort des éditions précédentes, avec des records en 2013 de près de 3000 visiteurs et 80 exposants, le SIOM de la Vallée de Chevreuse organise à nouveau la fête de la récup' le dimanche 21 septembre 2014 de 8h30 à 18h.

Au programme :

- .un vide-grenier composé exclusivement de particulier
- .des visites guidées de l'unité de valorisation énergétique du SIOM
- .un village entièrement dédié aux différentes formes du réemploi (vêtements, bijoux, ...)
- .des stands de restauration
- .des stands d'animation

Pour tout renseignement, contacter le SIOM au 01.64.53.30.00 ou com@siom.fr.

Pour les informations relatives aux exposants, télécharger le règlement et bulletin d'inscription sur le site www.siom.fr, rubrique Fête de la Récup' Edition 2014.



FUTURE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : votre avis nous intéresse

Dans le cadre du lancement d'une prochaine campagne de sensibilisation, le SIOM souhaite tester auprès d'un groupe d'habitants du territoire les maquettes développées.

Les personnes volontaires seront réunies, par petit groupe de 8/10 personnes, au SIOM **entre le 9 et le 24 juillet à des horaires pratiques (en fin de journée ou le samedi).**

A cette occasion, un kit d'outils pratiques sera offert.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, merci de vous inscrire au préalable auprès du service communication du SIOM :

- . par mail à com@siom.fr
- . par téléphone au **01.65.53.30.21/30.14/30.31**

**FUTURE CAMPAGNE
DE SENSIBILISATION
VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE**



RECUTEMENT DE MANNEQUINS EN HERBE



Dans le cadre du programme local de prévention, l'une de nos actions est le réemploi et notamment le réemploi textile.

Afin de mettre en évidence ces actions, le SIOM va créer un village du réemploi (couture, meubles, sacs, bijoux...) lors de son vide-greniers annuel qui se tiendra le 21 septembre 2014.

Pour aller encore plus loin dans cette démarche, le SIOM organisera un défilé de mode, et pour cela, **nous recherchons des enfants, des ados, des parents et des grands-parents pour ce défilé.**

Pour leur participation, nous leur offrirons leurs tenues.

Il faudra prévoir les prises de mesures, les essayages, les rajustements et pour terminer la préparation du défilé.

Si vous êtes intéressé(e)s ou si vous connaissez des personnes intéressées, **contacter le plus rapidement, Francine MICHELINE, Chargée de mission prévention des déchets auprès du SIOM, au 01.64.53.30.22.** Vous serez les bienvenus dans ce projet.

Merci par avance à toutes et à tous de vos éventuels investissements.



VELO CLUB DE VILLEJUST

Le Championnat d'Ile de France « Route de la FSGT » s'est déroulé ce dimanche 22 Juin à Mespuits, dans le sud de notre département.

Dans la lancée des trois titres décrochés au championnat de l'Essonne le 25 Mai, nos coureurs ont de nouveau hissé les couleurs de Villejust sur les plus hautes marches des podiums en Minimes et en Masters.

- En Minimes :
Léo DUCAMIN à « troqué » sa tunique de l'Essonne par le beau maillot d'Ile de France. Quentin LETESTU termine à la 6^{ème} place.
- En Espoirs :
Jérémy AMBERT obtient la place de 5^{ème}.
- En Masters :
Victoire d'Arthur DE FARIA et 3^{ème} place pour Fernando TEIXEIRA.

Ces résultats sont de bon augure pour les championnats de France FSGT qui se dérouleront le 6 Juillet à Andon (06) pour la route et le 13 Juillet à Hauteville les Dijon (21) pour le VTT.

Alors, à très bientôt pour la suite ...



AÉROPORTS DE PARIS

EXPOSITION « LE MONDE DES TRANSPORTS »

Depuis le 10 juin jusqu'au 29 août 2014, visitez la nouvelle exposition de la maison de l'environnement et du développement durable de l'aéroport d'Orly !

L'exposition sur les transports que propose la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly aidera les adultes à rafraîchir leurs connaissances, voire à leur en apporter quelques-unes, et fera découvrir aux enfants cette histoire dont ils ignorent une bonne partie.

Dans cette exposition, vous verrez aussi bien l'Ornithoptère, machine-oiseau de Léonard de Vinci, que le Solar-Impulse de Bertrand Piccard qui vole grâce aux seules cellules photovoltaïques, et bien sûr, cet extraordinaire A380 d'Airbus...

Vous reverrez le Fardier de Cugnot, chariot à vapeur des années 1770, La Jamais contente, première voiture électrique à atteindre 110 km/h en 1899, et des voitures contemporaines dont les commandes sont de plus en plus sophistiquées... Les bateaux bien sûr, ne seront pas oubliés...

Venez, cheminez parmi les panneaux, choisissez votre mode de transport et rêvez de ses futures évolutions, confortables ou extraordinaires !



Informations pratiques :

Maison de l'environnement et du développement durable
Face au N° 73 de l'avenue Jean-Pierre Bénard
91200 Athis Mons
01 49 75 90 70
Entrée et parking gratuits



La 7^{ème} édition du spectacle des Zicos

L'association Zicorama s'est créée à Villejust en 2005, avec pour but de monter de grands spectacles musicaux qui reprennent les standards de la chanson (Internationale et Française, des années 20 jusqu'à aujourd'hui).

10 musiciens assurent le show, accompagnant 30 artistes. Autour d'eux, près de 40 personnes s'activent à la technique, aux costumes, aux vidéos, aux décors, à l'intendance... Une vraie usine !

Cette année, les Zicos sont en concert à Villebon du 10 au 14 octobre au Centre Culturel Jacques Brel. Lors des 5 concerts, vous retrouverez les chansons de Patricia Kaas, Zaz, Adèle, Claude François, Jean-Jacques Goldman, Barbara Streisand...

Le spectacle 2014 s'intitule « Les Zicos mènent la danse »

N'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau show. Le clip promotionnel tourné au Luxembourg est en ligne sur www.zicosite.fr

LES CONCERTS

Vendredi 10 octobre à 21h
 Samedi 11 octobre à 15h et 20h30
 Lundi 13 octobre à 20h30
 Mardi 14 octobre à 20h30

RESERVATIONS : 01 76 91 60 55

L'association sera présente aussi sur de nombreuses manifestations locales très prochainement, les projets sont en cours...

Merci à tous.



FÊTE DU VILLAGE/FORUM DES ASSOCIATIONS

Retenez d'ores et déjà, la date du **samedi 13 septembre 2014**.

La Fête du Village sera associée au Forum des Associations, comme l'an passé, **au Parc des 2 Lacs**.

Vous retrouverez l'ensemble des associations de Villejust.

Nombreuses animations, nombreux stands, dîner-dansant et feu d'artifice combleront cette journée.

Plus d'informations dans l'affiche jointe à ce Villejust Informations.



THÉÂTRE DE LONGJUMEAU – Partenariat avec Villejust

À Villejust, la culture à portée de tous



La commune de Villejust a souhaité profiter de son intégration récente à la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne, **en signant une convention de partenariat avec le théâtre de Longjumeau**, afin de faire bénéficier tous les Villejustiens d'un tarif réduit pour tous les spectacles de la saison culturelle, que ce soit pour des abonnements ou des places individuelles.

Vous pourrez ainsi découvrir à proximité, et pour un tarif préférentiel, des spectacles variés et de qualité. Qu'il s'agisse de concerts de variété, de musique classique ou de jazz, de pièces de théâtres, de spectacles d'humour, de danse ou destinés aux plus jeunes...

Pour cette première saison de partenariat ce sont donc des têtes d'affiches telles que **Jean-Louis Aubert, Josiane Balasko, Zaz, Grégoire, Muriel Robin, Marianne James, Michel Leeb, Michèle Bernier, Tal, Jeff Panacloc, les Voca People, Élie Semoun, Grands Corps Malade ou la troupe de Philippe Lellouche**, et bien d'autres encore... que vous aurez le plaisir d'aller voir et écouter.

Pour connaître les modalités d'abonnement et d'achat de places individuelles, vous pouvez directement vous rendre sur le site du théâtre de Longjumeau www.theatre-longjumeau.com ou par téléphone au **01.69.09.05.05**.

Que le spectacle commence!



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 14 juillet	Fête Nationale	pas de randonnée
Lundi 21 juillet		avec Karen
Lundi 28 juillet	Saint Benoît	avec Michèle
Lundi 4 août	Dourdan	avec Michèle
Lundi 11 août		avec Marcelle
Lundi 18 août		avec Annick
Lundi 25 août		avec Karen



Départ : Mairie de Nozay à 13h45 tous les lundis

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com
Claudine LEGGIERI - Association Gymnastique Volontaire



FRANCE ALZHEIMER ESSONNE

Informations pratiques

FRANCE ALZHEIMER ESSONNE
Tél. : 01.64.99.82.72
www.alzheimeressonne.org

Les Cafés Mémoire de septembre à décembre 2014

Votre conjoint, parent, voisin... souffre de la maladie d'Alzheimer.
Vous voulez apprendre, comprendre ou simplement en parler et partager votre expérience...

ARPAJON	GIF-SUR-YVETTE	CORBEIL-ESSONNES	MASSY	BRUNOY
Les jeudis des semaines paires entre 15h et 18h	Les mercredis des semaines impaires entre 15h et 18h	Les mardis entre 15h30 et 18h <i>Attention à ne pas se garer avant 15h</i>	Les mardis des semaines impaires entre 15h et 18h	Les jeudis des semaines paires entre 15h et 18h
Café du Midi Place du Marché 91290 ARPAJON	Les Toiles du Golf, Country Club Rond-point du Golf Chevy 91190 GIF-SUR-YVETTE	Café le Saint-Spire 38 rue Saint-Spire 91100 CORBEIL-ESSONNES	Café du Marché 32 rue de la Division Leclerc 91300 MASSY	Café de la Mairie 4 place de la Mairie 91800 BRUNOY
Jeudis 4 et 18 septembre Jeudis 2 et 16 octobre Jeudis 13 et 27 novembre Jeudi 11 décembre	Mercredis 10 et 24 septembre Mercredi 8 octobre Mercredis 5 et 19 novembre Mercredis 3 et 17 décembre	Mardis 2, 16 et 30 septembre Mardi 14 octobre Mardis 4 et 18 novembre Mardis 2 et 16 décembre	Mardis 9 et 23 septembre Mardi 7 octobre Mardis 4 et 18 novembre Mardis 2 et 16 décembre	Jeudis 4 et 18 septembre Jeudis 2 et 16 octobre Jeudis 13 et 27 novembre Jeudi 11 décembre
Cette action est menée en partenariat avec la mairie d'Arpajon, le CLIC Orgessonne et la consultation mémoire de l'hôpital d'Arpajon	Cette action est menée en partenariat avec la mairie de Gif-sur-Yvette	Cette action est menée en partenariat avec l'Association AAMAA et avec le soutien de la mairie de Corbeil-Essonnes	Cette action est menée en partenariat avec le CLIC Le Harpe et avec le soutien de la mairie de Massy	Cette action est menée en partenariat avec la mairie de Brunoy

L'accès est libre. Vous pouvez venir accompagné d'une personne malade.
Il vous est juste demandé de prendre une consommation.



Associations

Pour la parution du n°404, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **28 juillet 2014**

Ramassage des encombrants

Vendredi 11 juillet 2014

Vendredi 15 août 2014

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet : www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Cécile FERNANDES – Secrétaire de cabinet – 01 69 31 74 41
Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr



Conception et rédaction :
Liliane GASPARIK
Contact :
gasparik.liliane@mairie-villejust.fr